

Québec solidaire et la Palestine

Mettre à nu les partis néolibéraux en révélant son ambiguïté

Habilement, Québec solidaire a voulu présenter une motion à l'Assemblée nationale pour souligner le 65^{ie} anniversaire de la Naqba (la catastrophe de l'expulsion des Palestiniens d'une grande partie de leurs terres en 1948) laquelle motion requérait un consentement unanime des partis. « *Mais devant l'absence de collaboration des autres partis, nécessaire à son adoption unanime, Mme David a choisi de ne pas la présenter.* » Leur refus de collaborer, PQ compris, démontre clairement la connivence des trois partis néolibéraux avec le régime sioniste.

Faut-il s'en surprendre ? En 1997, la même année que le gouvernement fédéral signait avec Israël un accord de libre-échange incluant les territoires occupés, le gouvernement du PQ paraphait avec Israël « *l'Entente de coopération dans le domaine de la science, de la technologie, de la culture, de l'éducation, de la santé, de l'économie et du commerce* » renouvelée en 2007 par le gouvernement Libéral de Jean Charest. Au printemps 2008, l'Assemblée nationale, à l'unanimité, saluait le 60e anniversaire de la fondation de l'État d'Israël.

Québec solidaire est-il pour autant... solidaire de la lutte du peuple palestinien pour sa libération nationale ? Le communiqué de presse du 24 mai laisse songeur. On y dit que « *l'objectif n'est pas de jeter des blâmes, mais de reconnaître la souffrance d'un peuple...* » Est-ce à dire qu'à la mode pacifiste on renvoie dos à dos l'État d'Israël et le peuple palestinien ? On y rappelle que « *[l]a résolution 194 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies stipule un droit de retour et de compensation pour ces victimes* » mais on fait l'omerta sur l'occupation, les colonies, le mur de la honte, les prisonniers politiques et le vol des terres, des logements et de l'eau. On réclame « *la création d'un État palestinien viable à travers une solution négociée* ». Quel résultat probant pourrait donner une telle négociation entre le pot de fer et le pot de terre ?

Et pour terminer, ce bon conseil du député Amir Khadir : « *...il faudra que les peuples palestiniens et israéliens parviennent à surmonter leurs différends historiques en acceptant avec courage le poids des événements passés* ». Faudrait-il que le peuple palestinien accepte les conséquences de cette Naqba ? À quelle autre renonciation le député Solidaire invite-t-il le peuple palestinien ? Au moins, aurait-il pu inviter le peuple québécois à se solidariser avec la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanction) approuvée par un congrès du parti mais passée complètement sous le radar médiatique malgré l'endurance de quelques groupes.

Où, très concrètement, Québec solidaire veut-il en venir à part de se faire un facile capital politique ? À ce que les réfugié-e-s monnayent leur droit de retour pour un chèque et renoncent à leurs droits nationaux ? Les gouvernements canadien et québécois voudraient aussi que les peuples autochtones signent d'autres « paix des braves » comme les Cris l'ont fait en 2002.

Marc Bonhomme, 25 mai 2013

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca